

**COMMUNE DE ROSET-FLUANS**  
**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE**

**du 6 octobre 2023**

**PRESENTS** : M. Jacques ADRIANSEN, Maire  
MM Dominique LHOMME, Christophe GESLOT, Adjoints  
Mme Josette COUETTE, Adjointe  
Mmes Françoise PARINI, Sylvie ZILIO, Ingrid GRANDPERRIN, Conseillères  
MM Jean-Luc BERTHELET, Alain GIBEY, Gérard MARTIN, Conseillers

Absents excusés : Delphine SAUVAGE (procuration à M. ADRIANSEN), Thierry SALVI (procuration à M. BERTHELET), Hélène MARTIN (procuration à Mme COUETTE), Patricia BASTIEN (procuration à Mme ZILIO)

Secrétaire de séance : Dominique LHOMME

Approbation à l'unanimité du PV de conseil du 21 juillet 2023

**Ouverture de séance 20 H 00**

**DELIBERATION N° 1 : AFFOUAGE SUR PIED – CAMPAGNE 2024 / 2025**

M. le Maire explique que :

**Affouage 2023 se fera sur les parcelles 31 – 16 – 4**

Les inscriptions seront à remettre avant le 28 octobre en mairie.

La commission Forêt se réunira le 9 novembre à 14h.

Le tirage au sort se fera le 10 novembre à 18h.

Le prix du stère est fixé à 8 €.

**Assiette d'affouage 2024/2025 :**

L'affouage se fera sur les parcelles 6 – 9 – 19

Le nombre de stères maximum par personne sera de 30.

Le prix du stère est fixé à 8 €.

Les garants sont :

Christian GOUNAND

Alain GIBEY

Gérard MARTIN

Christophe GESLOT

Le conseil municipal valide à l'unanimité l'affouage 2023 à 8 € le stère.

Le conseil municipal valide à l'unanimité l'assiette d'affouage 2024/2025 tel que présenté.

**DELIBERATION N° 2 : ETAT D'ASSIETTE DES COUPES 2024**

M. le Maire présente l'état d'assiette des coupes pour l'année 2024.

Les coupes sont prévues sur les parcelles 6 (amélioration des jeunes futaies), 9 et 19 (régénération) dans la forêt de Chaux.

Le conseil municipal valide à l'unanimité l'état d'assiette des coupes 2024.

### **DELIBERATION N° 3 : DEMANDE DE DEPLACEMENT D'UN CHEMIN COMMUNAL**

M. LHOMME, 1<sup>er</sup> adjoint, présente la demande des enfants de Mme COUR, propriétaire de la maison située sur la parcelle AB 22, concernant le chemin rural qui traverse en biais la propriété. Celui-ci est un frein à la vente du bien. Les héritiers prendraient à leur charge les frais de géomètre si l'opération se réalise.

Après débat, le conseil municipal valide à 11 voix Pour et 3 abstentions, le déplacement du chemin rural en limite de propriété.

Contact sera pris avec le cabinet de géomètre ABCD afin de procéder au bornage et établir les actes officiels.

### **DELIBERATION N° 4 : BILAN ECLAIRAGE PUBLIC**

M. le Maire et M. LHOMME, 1<sup>er</sup> adjoint, présente quelques éléments chiffrés suite à la décision de couper l'éclairage public de 23h à 5h.

Le nombre d'heures de consommation serait abaissé à 1 913h à la place de 4 103h en éclairage toute la nuit.

La municipalité a demandé un bilan chiffré précis à Grand Besançon Métropole et décide de reconduire pour un an l'extinction des feux qui s'établira de minuit à 6h du matin. A la réception de ce bilan, une décision définitive devra être prise pour l'éclairage public.

Le conseil municipal valide à l'unanimité l'extinction des feux de minuit à 6h du matin.

### **DELIBERATION N° 5 : RECENSEMENT – CHOIX DE L'AGENT RECENSEUR**

M. le maire rappelle la nécessité de recruter un agent recenseur pour le recensement qui aura lieu en janvier/février 2024.

Deux candidatures sont présentées : M. Régis AYMONIER et Mme Françoise GAGE

Un vote à bulletin secret est demandé. Mme PARINI Françoise, sœur de M. AYMONIER, s'abstient.

Après dépouillement, Mme GAGE obtient 10 voix et M. AYMONIER obtient 3 voix.

Mme GAGE Françoise est désignée comme agent recenseur.

#### **Questions diverses / Informations :**

- Point sur les travaux de rénovation de l'ancienne école : le permis de construire a été déposé en juillet. Un problème au niveau de l'assainissement se pose. Il doit être discuté prochainement lors d'une réunion qui aura lieu le 26 octobre à 14h.
- Point sur l'appel d'offre VRD pour le lotissement Rue de Salans : suite à la publication de l'appel d'offre pour les travaux VRD, 8 propositions ont été reçues. Le cabinet BEJ prépare un tableau de comparaison de celles-ci. La commission Appel d'offre se réunira prochainement pour désigner l'entreprise retenue.
- PLUi : une réflexion sur les propositions de déclassement, reclassement et extension de zone U sera discutée lors de la réunion prévue le 24 octobre à 14h30.
- Repas des anciens : cette année, il sera proposé aux anciens de choisir entre un repas le 25 novembre à la salle polyvalente ou un panier garni. Un tract sera distribué prochainement dans les boîtes aux lettres. Une réponse est attendue avant le 31 octobre dernier délai.
- Arbre de Noël des enfants : prévu le samedi 16 décembre à 15h. Il sera proposé un spectacle et un goûter.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.**

Le Président de séance et Maire,  
M. Jacques ADRIANSEN

